

ALHMY

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Prélèvement 10/09/2025 Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation
I-1531
PORTEE
disponible sur
www.cofrac.fr



Édité le : 09/10/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 2

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été reçu au laboratoire. Le rapport comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE25-131444	Référence contrat :	LSEC25-4220
Identification échantillon :	LSE2509-50506-1		
Doc Adm Client :	25/14LDA1320		
Nature:	Eau de ressource souterraine		
Origine :	H_ED25.3973.2		
Prélèvement :	Prélévé le 10/09/2025 à 09h30	Réception au laboratoire le 11/09/2025	

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmises par le client.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.

Date de début d'analyse le 12/09/2025

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Pesticides								
Pesticides divers								
Chlorothalonil R 471811	LDAR02-R471 811	3.325	µg/l	HPIC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET116	0,020	2	#
Chlorothalonil SA (R417888)	LDAR02-R417 888	0,238	µg/l	HPLC/MS/MS après extr. SPE	Méthode interne M_ET249	0,010	2	

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

LDAR02-R471811 ANALYSE CHLOROTHALONIL R471811 (LDAR02-2023)

LDAR02-R417888 ANALYSE CHLOROTHALONIL R417888 (LDAR02-2023)

Eau non conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 30 décembre 2022 pour les paramètres suivants :

- Chlorothalonil R 471811

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires, soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

.../...